

DU MERC 6 SEPT AU 18 OCT 2023

SUR LA MILESSSE ET SAINT-SATURNIN (SELON EFFECTIFS)

EQUIPE DE DIRECTION : BRIGITTE LE LOET ET MELISSA BRIEAU

LA FERME
EN
FOLIE....



Programme et grille
accessibles dès le 1er
août sur internet et
inscriptions prises en
compte dès le **22 août**. A
faire jusqu'au **30 août**
2023 dernier délai (pour
le mercredi 06/09)

Accueil du matin et du soir :
de 7h30 à 9h30 et de 16h30 à 18h30
Accueil du midi : entre 11h45 et 12h
Accueil de l'après-midi : de 13h30 à 14h15
Instagram: @alshantonniere /  centresocial-eira.fr
 accueil.centresocial.eira@gmail.com
Centre social de l'Antonnière : 02.43.25.59.56

Source image : freepik

Modalités : Pour les mercredis, les inscriptions sont à effectuer au maximum le mercredi soir dernier délai. Pour toute **modification ou absence** non signalée le mercredi soir précédant la venue de l'enfant auprès de l'accueil de loisirs, **la journée sera facturée** (sauf présentation d'un **certificat médical lisible maximum dans les 3 jours suivants l'absence**).

DU MERC 6 SEPT AU 18 OCT 2023

SUR LA MILESSSE ET SAINT-SATURNIN (SELON EFFECTIFS)

EQUIPE DE DIRECTION : BRIGITTE LE LOET ET MELISSA BRIEAU

LA FERME
EN
FOLIE....



Programme et grille
accessibles dès le 1er
août sur internet et
inscriptions prises en
compte dès le **22 août**. A
faire jusqu'au **30 août**
2023 dernier délai (pour
le mercredi 06/09)

Accueil du matin et du soir :
de 7h30 à 9h30 et de 16h30 à 18h30
Accueil du midi : entre 11h45 et 12h
Accueil de l'après-midi : de 13h30 à 14h15
Instagram: @alshantonniere /  centresocial-eira.fr
 accueil.centresocial.eira@gmail.com
Centre social de l'Antonnière : 02.43.25.59.56

Source image : freepik

Modalités : Pour les mercredis, les inscriptions sont à effectuer au maximum le mercredi soir dernier délai. Pour toute **modification ou absence** non signalée le mercredi soir précédant la venue de l'enfant auprès de l'accueil de loisirs, **la journée sera facturée** (sauf présentation d'un **certificat médical lisible maximum dans les 3 jours suivants l'absence**).

L'accueil de loisirs de l'Antonnière (regroupant Aigné, La Milesse et Saint-Saturnin) accueille les enfants sur des sites différents selon leur âge.

Sur place, les animateur.trice.s proposent des activités variées, autant manuelles, sportives, que culturelles. Des sorties sont organisées et des intervenants spécialisés dans diverses disciplines sont contactés afin de faire découvrir un maximum de techniques et d'activités.

Sites d'accueil pour les mercredis de l'année scolaire 2023/2024		Âge de l'enfant
LA MILESSE	Accueil périscolaire – Ecole maternelle S. DELAUNAY, rue des écoles.	3/5 ans
	Centre social François Rabelais (bâtiment blanc à l'arrière), rue des jonquilles.	6/12 ans
SAINT-SATURNIN	Centre culturel Val de Vray, rue de l'église.	3/5 ans
	Accueil périscolaire du groupe scolaire de St-Saturnin, rue des écoles.	6/12 ans

TARIFS 2023 (applicables au 17 avril 2023)

QF = (1/12 revenu de votre dernier avis + prestations familiales) /nb part	T1 QF < de 0 à 749	T2 QF de 750 à 1099	T3 QF de 1100 et 1349	T4 QF < de 1350 à 1549	T5 QF de 1550 à 1999	T6 QF + 2000
*** TARIFS SIVOM de l'Antonnière : Aigné, LA Milesse, Saint Saturnin						
* Péricentre du matin ou soir à la demi-heure (1)	0,40 €	0,45 €	0,50 €	0,55 €	0,60 €	0,65 €
mercredi : ½ journée repas non inclus	5,05 €	7,05 €	9,05 €	11,10 €	13,10 €	15,10 €
** Journée 9h-17h repas non inclus	7,10 €	9,10 €	11,10 €	13,20 €	15,20 €	17,20 €
repas à ajouter au prix de la journée	3,30 €	3,50 €	3,70 €	3,90 €	4,10 €	4,30 €
Petit déjeuner de 7h30 à 8h	Sur réservation à l'inscription, sans supplément					
TARIFS HORS SIVOM						
* Péricentre du matin ou soir à la demi-heure (1)	0,60 €	0,65 €	0,70 €	0,75 €	0,80 €	0,85 €
mercredi : ½ journée repas non inclus	14,05 €	16,05 €	18,05 €	20,05 €	22,05 €	24,05 €
** Journée 9h-17h repas non inclus	18,60 €	20,60 €	22,60 €	24,70 €	26,70 €	28,70 €
repas à ajouter au prix de la journée	3,30 €	3,50 €	3,70 €	3,90 €	4,10 €	4,30 €
Petit déjeuner de 7h30 à 8h	Sur réservation à l'inscription, sans supplément					

* Horaires péricentre : Matin 7h30 à 9h00, Soir 17h à 18h30 - Indépendant du prix de la journée

** Repas fourni par la famille, uniquement pour les enfants avec un PAI mis en place par un médecin.

*** Tarifs SIVOM : Habitants d'Aigné, La Milesse, Saint Saturnin et les personnes travaillant sur ces 3 communes avec présentation d'un justificatif employeur.

**** le tarif du repas n'est pas soumis à la réduction du forfait

(1) toute 1/2h entamée est dûe

Une adhésion à l'année-scolaire 2023-2024 à l'association EIRA, vous est demandée : Individuelle 6€ ou familiale 15€

Valable du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante.

Pour toute aide financière, vous pouvez contacter le CCAS de votre commune.

Pour toute nouvelle inscription, prévoir :

- carnet de santé pour la photocopie des vaccins à jour.
- une attestation avec votre quotient familial (datant de moins de 3 mois) et n° allocataire CAF ou MSA ou obligatoirement votre dernier avis d'imposition et un justificatif des prestations familiales perçues le mois précédant l'inscription
- une photocopie de l'assurance scolaire et extra-scolaire valide pour la période d'inscription.
- une fiche famille et une fiche sanitaire à télécharger (centresocial-eira.fr/enfance) ou à disposition à l'accueil du centre social.



L'accueil de loisirs de l'Antonnière (regroupant Aigné, La Milesse et Saint-Saturnin) accueille les enfants sur des sites différents selon leur âge.

Sur place, les animateur.trice.s proposent des activités variées, autant manuelles, sportives, que culturelles. Des sorties sont organisées et des intervenants spécialisés dans diverses disciplines sont contactés afin de faire découvrir un maximum de techniques et d'activités.

Sites d'accueil pour les mercredis de l'année scolaire 2023/2024		Âge de l'enfant
LA MILESSE	Accueil périscolaire – Ecole maternelle S. DELAUNAY, rue des écoles.	3/5 ans
	Centre social François Rabelais (bâtiment blanc à l'arrière), rue des jonquilles.	6/12 ans
SAINT-SATURNIN	Centre culturel Val de Vray, rue de l'église.	3/5 ans
	Accueil périscolaire du groupe scolaire de St-Saturnin, rue des écoles.	6/12 ans

TARIFS 2023 (applicables au 17 avril 2023)

QF = (1/12 revenu de votre dernier avis + prestations familiales) /nb part	T1 QF < de 0 à 749	T2 QF de 750 à 1099	T3 QF de 1100 et 1349	T4 QF < de 1350 à 1549	T5 QF de 1550 à 1999	T6 QF + 2000
*** TARIFS SIVOM de l'Antonnière : Aigné, LA Milesse, Saint Saturnin						
* Péricentre du matin ou soir à la demi-heure (1)	0,40 €	0,45 €	0,50 €	0,55 €	0,60 €	0,65 €
mercredi : ½ journée repas non inclus	5,05 €	7,05 €	9,05 €	11,10 €	13,10 €	15,10 €
** Journée 9h-17h repas non inclus	7,10 €	9,10 €	11,10 €	13,20 €	15,20 €	17,20 €
repas à ajouter au prix de la journée	3,30 €	3,50 €	3,70 €	3,90 €	4,10 €	4,30 €
Petit déjeuner de 7h30 à 8h	Sur réservation à l'inscription, sans supplément					
TARIFS HORS SIVOM						
* Péricentre du matin ou soir à la demi-heure (1)	0,60 €	0,65 €	0,70 €	0,75 €	0,80 €	0,85 €
mercredi : ½ journée repas non inclus	14,05 €	16,05 €	18,05 €	20,05 €	22,05 €	24,05 €
** Journée 9h-17h repas non inclus	18,60 €	20,60 €	22,60 €	24,70 €	26,70 €	28,70 €
repas à ajouter au prix de la journée	3,30 €	3,50 €	3,70 €	3,90 €	4,10 €	4,30 €
Petit déjeuner de 7h30 à 8h	Sur réservation à l'inscription, sans supplément					

* Horaires péricentre : Matin 7h30 à 9h00, Soir 17h à 18h30 - Indépendant du prix de la journée

** Repas fourni par la famille, uniquement pour les enfants avec un PAI mis en place par un médecin.

*** Tarifs SIVOM : Habitants d'Aigné, La Milesse, Saint Saturnin et les personnes travaillant sur ces 3 communes avec présentation d'un justificatif employeur.

**** le tarif du repas n'est pas soumis à la réduction du forfait

(1) toute 1/2h entamée est dûe

Une adhésion à l'année-scolaire 2023-2024 à l'association EIRA, vous est demandée : Individuelle 6€ ou familiale 15€

Valable du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante.

Pour toute aide financière, vous pouvez contacter le CCAS de votre commune.

Pour toute nouvelle inscription, prévoir :

- carnet de santé pour la photocopie des vaccins à jour.
- une attestation avec votre quotient familial (datant de moins de 3 mois) et n° allocataire CAF ou MSA ou obligatoirement votre dernier avis d'imposition et un justificatif des prestations familiales perçues le mois précédant l'inscription
- une photocopie de l'assurance scolaire et extra-scolaire valide pour la période d'inscription.
- une fiche famille et une fiche sanitaire à télécharger (centresocial-eira.fr/enfance) ou à disposition à l'accueil du centre social.

